A notre agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-276380

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Genève

Salaire inégaux: réponse du Conseil d'Etat

Dans notre numéro de novembre 1981, nous publiions la question écrite de M. François Brutsch, député au Grand Conseil du canton de Genève, à propos de salaires inégaux, versés par Manpower, entre hommes et femmes qui préparent les plateaux-repas à l'aéroport de Cointrin.

La réponse du Conseil d'Etat à cette question est la suivante:

« Le Département de l'économie publique, autorité compétente en matière d'inspection et de relation du travail et de la délivrance annuelle de l'autorisation d'exploiter une agence de travail temporaire, préoccupé par le problème posé, est intervenu auprès de l'entreprise Manpower et a constaté qu'à qualification et travail égaux, les salaires entre hommes et femmes sont égaux ; en fait, Swissair dispose pour son personnel de restauration de quatre qualifications différentes, soit :

- *des cuisiniers pour la préparation des plats ;*
- *des aides-cuisiniers ou aides-cuisinières pour la manutention des plats ;*
- *des manœuvres pour le transport à l'avion et retour ;*
- *des aides pour prendre les plateaux au retour des avions, trier la marchandise et jeter les détritus.*

Dès lors, les différences de salaires relevées ne sont dictées que par la qualification différente de l'employé, ou un travail différent. Ainsi, un aide-cuisinier ou une aide-cuisinière ont un salaire égal pour un travail égal. Le respect du principe de l'égalité des salaires conformément à la votation du 14 juin est donc respecté.

Enfin, le Conseil d'Etat ne manquera pas de revenir sur l'application du principe précité dans le cadre de sa réponse à la motion concernant « l'application de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le canton de Genève » (M 143).

Au nom du Conseil d'Etat :

Le chancelier : *D. Haenni* — Le président : *R. Ducret*

Une femme au Parquet (FR)

Le Conseil d'Etat a nommé, le 1er décembre 1981, Anne Guisolan substitut II du procureur général. Par cette nomination, une jeune juriste de 29 ans devient la Fribourgoise la plus haut placée dans la magistrature. Un journaliste a cru devoir souligner qu'en parvenant à cette charge, le nouveau magistrat « ne reniait pas sa nature de femme ». — **(bgd)**

Groupes & Associations

GFFD: encore des démissions (BE)

Nous annoncions, dans notre dernière édition, la démission de Geneviève Aubry en tant que présidente du Groupement féminin de Force démocratique (GFFD). Quatre autres membres du comité ont également signifié leur intention de se retirer. **(ams)**

Infirmiers(ères) : Une décision regrettable (NE)

Faute de dévouement, la section de Neuchâtel—Jura de l'Association des infirmières et infirmiers assistants prononcera sa dissolution lors de sa prochaine assemblée, le 12 février, à Neuchâtel. La présidente de section, Mme Pécaut qui a assumé cette fonction pendant quatorze années, espère néanmoins qu'une telle décision fera réfléchir et suscitera une prise de conscience parmi les membres : Mme Pécaut souhaite qu'un jour, sous l'effet des nécessités, la section renaisse pour promouvoir et défendre cette profession d'aide humanitaire. — **(jhd)**

A Genève: un groupe d'initiative de l'OFRA

Une quarantaine de femmes se sont rencontrées à Genève au mois de décembre 1981 pour la création d'un groupe d'initiative de l'OFRA en Suisse romande. L'OFRA, Organisation pour la cause des femmes, compte actuellement quelque 1 500 membres en Suisse alémanique, répartis en douze sections cantonales. Les buts de cette organisation sont principalement la lutte pour une société sans discrimination de sexe et l'engagement des femmes pour leurs droits politiques, sociaux et économiques. Le groupe d'initiative genevois se propose de prolonger les actions de l'OFRA en Romandie, où celle-ci n'avait guère de contact jusqu'à maintenant. Une première action a été menée avec succès par le groupe genevois, sous l'impulsion de l'OFRA nationale : un très grand nombre de lettres de soutien à l'OFRA dans son procès contre les tirs d'officiers (voir Suisse) a pu être récolté en Suisse romande par le groupe d'initiative de Genève. Avant d'envisager la création d'une section de l'OFRA à Genève, le groupe d'initiative compte former d'ores et déjà des groupes de travail sur différents thèmes : scolarité, médias, défense nationale, réflexion féministe, et d'autres encore. Une nouvelle réunion a lieu à la fin du mois de janvier, où seront décidés plus en détail les actions à entreprendre et les thèmes à retenir. Il est possible d'obtenir la plateforme et les statuts de l'OFRA en écrivant à l'*OFRA, case postale 2, 1227 Carouge.* — **(cc)**

A notre agenda :

Centre-femmes (GE)
Bd St-Georges 5

19 février (soir) : bal masqué.

12 mars : soirée d'atelier : batik, dessin, crochet, etc.

Inscription au 96 66 62.

Maison de la femme (VD)
Eglantine 6, Lausanne

11 février, 14 h. 30 : assemblée générale de l'Union des femmes de Lausanne et de la Fondation Madeleine Moret.

Du 19 février au 6 mars : huiles et estampes de Rudolf Deertz (14 h. 30 à 18 heures, sauf le dimanche).

22 février, 20 h. 15 : présentation de la mode nouvelle (organisée par l'Union suisse des métiers de la mode). Entrée : Fr. 6.— (membres) et Fr. 10.—.

24 février, 15 heures et 20 h. 30 : « Lumière sur un lac », film de Samuel Monachon. Entrée libre.

4 mars, 20 h. 15 : Mieux connaître nos assurances maladie, par Mme J. Monnerat (organisé par la FRC).

Les lundis 1er février, 1er mars et 5 avril, de 9 heures à 10 h. 30 : conseils de couture par professionnelle.

La Mauvaise graine organise : (VD)

6 février, de 14 à 17 heures : « L'auto-examen du sein », film réalisé par l'Ecole du Bon Secours, et exercices pratiques. Ce cour a lieu à l'atelier de danse, rue de l'Ale 30, 2e étage. (Prière de s'inscrire à **La Mauvaise graine,** 4 pl. du Tunnel, 1005 Lausanne).

Lyceum-Club (VD)
rue de Bourg 15, Lausanne

5 février, 17 heures : Jacqueline Veuve, cinéaste, parle de son travail.

12 février, 17 heures : récital de Marlis Sacchi-Metzler, violoniste et Lotte Gautschi, pianiste.

19 février, 17 heures : Paulette Bordeaux présente Paul Klee, l'homme et le peintre à travers ses lettres (diapos).

26 février, 17 heures : Bertrand Nobs présente son film sur la place Saint-François.

Lyceum - Groupe de Neuchâtel

Jeudi 11 février — Soirée commune au Club de La Chaux-de-Fonds où parlera Mme Perle Bugnion-Secretan de « La Suisse et l'ONU ». Départ du train de Neuchâtel, à 17 h. 24, retour avec celui de 21 h 44. Pour les détails, consulter le programme de La Chaux-de-Fonds.

Dimanche 28 février — 2e concert du dimanche, à la Salle de musique des Fausses-Braies, donné par Walter Ammann, violoniste et Renate Dänel, pianiste. Au programme, des œuvres de Mozart, Jean Nyder et Grieg.